



COMMUNE DE ST JEAN D'ARVES

La Tour

73530 St Jean d'Arves

- Savoie -

Tél.: 04.79.59.72.64

Fax: 04.79.59.75.53

mairie@saintjeandarves.fr

Commune de St Jean d'Arves

Liste des délibérations de la réunion du Conseil Municipal du 13 novembre 2023

Le 13 novembre deux mille vingt-trois, à 17h30, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle de la Mairie de St Jean d'Arves, sous la présidence de Madame HUSTACHE Christiane.

Membres présents : HUSTACHE Christiane, ARLAUD Marielle, SOL Sébastien, DAVID Éric, HUSTACHE Maurice, GEMIN Clément, CHARPIN Frédéric. HENRY Laetitia.
FEJOZ Claude et SCHLATTER Françoise (membres CCAS).

Membres absents : DURAZ Sébastien avec procuration à CHARPIN Frédéric.

Secrétaire de séance : ARLAUD Marielle.

Conseillers en exercice : 9

Présents : 8

Votants : 9

Convocation : 6 novembre 2023

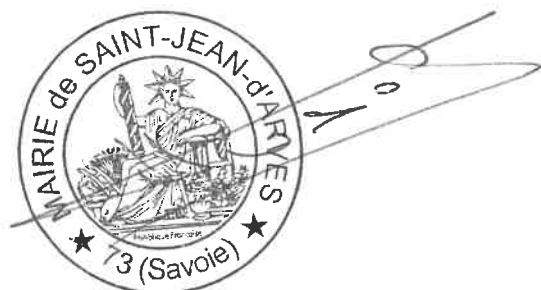
Délibérations	Décisions Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :	Vote	Numéro
Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1 ^{er} janvier 2024 pour le budget du CCAS	- Approuve le changement de nomenclature budgétaire et comptable du budget du CCAS de la commune de Saint Jean d'Arves. - Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.	Unanimité Votants : 5	N°127.2023
Demande de subvention FREE (fonds risques et érosions exceptionnels) 2024 pour la combe du Mollard	- Demande auprès du Conseil Départemental l'octroi d'une subvention la plus élevée possible sur la dotation FREE 2024 pour les travaux de la combe du Mollard. - Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.	Unanimité Votants : 9	N°129.2023
Décision modificative n°3 de la commune	- RF 002 : + 28 713.78 € Cette décision modificative permet d'intégrer en recette de fonctionnement la somme de 28 713.78 € suite à la dissolution du SIVU.	Unanimité Votants : 9	N°122.2023

Marchés publics de prestations intellectuelles – étude des logements saisonniers : adhésion à un groupement de commandes, désignation de la communauté de communes cœur de Maurienne Arvan comme coordonnateur, autorisation de signer la convention constitutive du groupement de commandes	- Approuve le lancement d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence en vue de la passation de marché de prestations intellectuelles pour une étude sur les logements de saisonniers. - Approuve l'adhésion de la Commune de Saint Jean d'Arves au groupement de commandes. - Accepte que la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan assure la mission de coordonnateur de ce groupement. - Autorise Madame le Maire à signer la convention constitutive de ce groupement.	Unanimité Votants : 9	N°126.2023
Devis GE-ARC relatif au projet les Ecours	- Approuve le devis du cabinet GE-ARC concernant des plans topographique et parcellaire au 1/500 sur la zone à l'entrée des Ecours. Le montant de ce devis s'élève à 3 376.88 € HT soit 4 052.26 € TTC. - Approuve ce devis et autorise Madame le Maire à signer le devis du cabinet GE-ARC pour 4 052.26 € TTC.	Unanimité Votants : 9	N°123.2023
Devis GE-ARC relatif au bornage du chemin rural des Chambons	- Approuve le devis du cabinet GE-ARC concernant le bornage du chemin rural des Chambons. Le montant de ce devis s'élève à 2 589.67 € HT soit 3 107.60 € TTC. - Approuve ce devis et autorise Madame le Maire à signer le devis du cabinet GE-ARC pour 3 107.60 € TTC.	Unanimité Votants : 9	N°124.2023
Devis GE-ARC relatif à l'appel à candidature et l'appel d'offre pour le marché d'entretien et de déneigement.	- Approuve le devis du cabinet GE-ARC concernant l'appel à candidature et appel d'offre pour le marché d'entretien et de déneigement. Le montant de ce devis s'élève à 4 650.00 € HT soit 5 580.00 € TTC. Cette somme sera divisée en deux entre la commune de St Jean d'Arves et de St Sorlin d'Arves. - Approuve ce devis et autorise Madame le Maire à signer le devis du cabinet GE-ARC pour 5 580.00 € TTC.	Unanimité Votants : 9	N°125.2023

A St Jean d'Arves, le 18 décembre 2023.

HUSTACHE Christiane
Maire de St Jean d'Arves

ARLAUD Marielle
Secrétaire de séance



publié et affiché le 22 décembre 2023